



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

143^e Assemblée de l'UIP

Madrid (Espagne) 26-30 novembre 2021



Conseil directeur
Point 1

CL/208/A.1-rev.1
18 novembre 2021

Ordre du jour provisoire de la 208^e session du Conseil directeur

Madrid (Espagne), 27 et 30 novembre 2021

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la 207^e session du Conseil directeur**
Le compte rendu a été envoyé à tous les Membres et est disponible sur le site web de l'UIP ici : www.ipu.org/fr/file/12759/download
3. **Élection du Président de la 143^e Assemblée**
4. **Rapport du Président**
 - a) Sur ses activités depuis la 207^e session du Conseil directeur
 - b) Sur les activités du Comité exécutif
5. **Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'UIP depuis la 207^e session du Conseil directeur**
Le Secrétaire général informera le Conseil des activités de l'UIP depuis sa précédente session et donnera un aperçu des principales réalisations dans le cadre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021.
6. **Adoption de la nouvelle Stratégie de l'UIP pour 2022-2026**
Le Conseil directeur sera invité à adopter la nouvelle Stratégie de l'UIP élaborée à l'issue d'un processus de consultation ouvert, sous la direction du Président et du Comité exécutif de l'UIP.
7. **Situation financière de l'UIP**
8. **Budget consolidé pour 2022**
Le Conseil directeur sera invité à adopter le budget consolidé pour 2022.
9. **Questions relatives aux Membres de l'UIP et au statut d'observateur**
 - a) Demandes d'affiliation à l'UIP et de statut d'observateur
Suite à la recommandation du Comité exécutif, le Conseil directeur sera invité à approuver la demande de statut de Membre associé présenté par le Parlement panafricain, ainsi que les demandes de statut d'observateur permanent présentées par le Comité interparlementaire du G5 Sahel, le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (FP-ALPC), le Réseau international des parlementaires pour l'éducation (IPNEd) et l'Ordre souverain de Malte.
 - b) Situation de certains parlements
Le Conseil directeur sera informé de la situation de certains parlements.

10. Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement et réunions connexes

Le Conseil directeur sera informé des résultats et du suivi de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, du treizième Sommet des présidentes de parlement et du premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme.

11. Rapports sur les récentes réunions spécialisées de l'UIP

12. Prochaines réunions interparlementaires

13. Rapports des Membres sur les activités liées à l'UIP

Le Conseil directeur entendra un rapport sur les réponses reçues des Membres au sujet du suivi des résolutions de l'UIP et d'autres décisions.

14. Activités des organes pléniers et comités spécialisés

- a) Forum des femmes parlementaires
- b) Forum des jeunes parlementaires de l'UIP
- c) Comité des droits de l'homme des parlementaires
- d) Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient
- e) Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire
- f) Groupe du partenariat entre hommes et femmes
- g) Groupe consultatif sur la santé
- h) Groupe de facilitateurs concernant Chypre
- i) Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent
- j) Groupe de travail sur la science et la technologie

15. Nomination de deux vérificateurs internes des comptes pour l'exercice 2022

(cf. article 41 du Règlement du Conseil directeur)

16. Élections au Comité exécutif

(cf. Article 21 k) des Statuts et articles 37, 38 et 39 du Règlement du Conseil directeur)

Le Conseil directeur sera appelé à élire trois membres au Comité exécutif pour remplacer :

- *M. D. McGuinty (Canada) et Mme L. Fehlmann Rielle (Suisse), dont les mandats arrivent à échéance lors de la 208^e session du Conseil directeur – deux postes vacants à pourvoir par un homme et une femme du Groupe des Douze Plus,*
- *M. G. Gali Ngothé (Tchad), qui n'est plus parlementaire – un poste vacant à pourvoir par un homme du Groupe africain.*

17. Nomination d'un Secrétaire général pour une période de quatre ans

(1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2026)

Proposition du Comité exécutif (cf. Articles 21 l) et 26.2 h) des Statuts et article 3 du Règlement du Secrétariat)

Le Conseil sera appelé à nommer un Secrétaire général. Lors de la séance en ligne du 21 juillet de sa 286^e session, le Comité exécutif a recommandé à l'unanimité de reconduire le Secrétaire général en exercice dans ses fonctions pour un nouveau mandat.

18. Prix Cremer-Passy de l'UIP

Le Conseil directeur sera invité à approuver la feuille de route du Prix pour la mise en œuvre de la première édition du nouveau Prix Cremer-Passy de l'UIP. En outre, une courte séquence vidéo sur le Prix sera diffusée.

19. Divers